



N° 140 Audit de conformité et de gestion du secteur juridique du service de police du commerce et de la lutte contre le travail au noir (PCTN)

rapport publié le 16 octobre 2018

No 140 Secteur juridique du service de police du commerce et de la lutte contre le travail au noir (PCTN)			
Recommandations proposées	6	Ouvert	6
		Fermé	-
		Refusé	-

La Cour des comptes a émis six recommandations qui ont toutes été acceptées.

Au 30 juin 2020, aucune recommandation n'était mise en œuvre et des reports de délais ont été sollicités pour toutes les recommandations. Ces reports se justifient par l'arrivée d'un nouveau directeur, en août 2019, après une période transitoire (direction ad interim) résultant du départ rapide de l'ancien directeur en novembre 2018.

Les recommandations en statut « Ouvert », dont la date de mise en œuvre n'était pas échue au 30 juin 2020, n'ont pas fait l'objet d'un suivi.

No 140 Secteur juridique du service de police du commerce et de la lutte contre le travail au noir (PCTN)					
Numéro	Libellé	Risques	Responsable	Date échéance	Statut
140-R1	Mettre en œuvre un plan d'action approprié pour les rapports d'infractions reçus avant 2018.	Modéré	PCTN	31.01.2019 report 30.09.2019 report 31.08.2020	Ouvert
140-R2	Revoir la calculatrice des sanctions et les fichiers de suivi des dossiers.	Modéré	PCTN + SOSI	31.12.2018 report 31.03.2020 report 31.07.2020	Ouvert
140-R3	Mener une réflexion stratégique à moyen terme portant sur les objectifs de la PCTN dans son ensemble.	Significatif	DG OCIRT	30.09.2019 report 31.03.2020 report 31.12.2021	Ouvert
140-R4	Établir des objectifs, indicateurs et valeurs cibles clairs.	Modéré	PCTN	31.03.2019 report 31.03.2020 report 31.12.2020	Ouvert
140-R5	Revoir le projet informatique SIC.	Modéré	COPIL projet SIC	30.09.2019 report 31.03.2020 report 31.12.2022	Ouvert
140-R6	Effectuer une réflexion globale approfondie.	Modéré	SG DSE	31.03.2020 report 30.06.2020 report 31.12.2021	Ouvert